



POMPIÈRE OU POMPIER PRÉVENTIONNISTE (cadet)

Sommaire de la fonction :

Sous l'autorité de son supérieur, le pompier participe :

- À la réalisation des travaux de caserne;
- À l'entretien des équipements et locaux de la caserne;
- À l'équipe de visite résidentielle pour la prévention des incendies;
- À tous les autres travaux connexes requis dans le cadre de sa fonction.

Exigences :

- Être étudiant à temps plein et détenir une attestation de fréquentation d'un établissement scolaire à l'hiver 2018 et une attestation de retour aux études à l'automne 2018;
- Vous devez être âgé (e) d'au moins 16 ans;
- Avoir une bonne connaissance des équipements et des outils d'entretien;
- Être dans une bonne forme physique;
- Avoir une adresse permanente sur le territoire de la Ville de Mont-Joli constitue un atout.

Conditions salariales :

- 12.75\$ de l'heure, heures et horaire variables selon les besoins.

Début et durée de l'emploi :

- L'emploi débute le lundi suivant la fin des classes et au plus tôt le lundi 26 juin 2018;
- L'emploi est d'une durée maximale de 10 semaines.

Par votre implication, vous bénéficierez de notre professionnalisme, d'un encadrement sérieux, d'un esprit de groupe hautement développé et surtout, vous aurez l'occasion d'accomplir une activité qui contribue au bien-être et à la sécurité de votre collectivité.

Mais attention, ceci ne s'adresse pas à tous. La discipline, l'ordre, le respect de vos collègues et de l'autorité doivent être des principes auxquels vous adhérez. Nous recherchons des personnes sérieuses, en bonne santé et en bonne condition physique, qui affichent une très grande motivation.

Date limite de dépôt des candidatures :

Toute personne, intéressée à ce concours est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant **le 30 mars 2018, 16 h 00** à l'adresse suivante :

**Ville de Mont-Joli
Direction du service des incendies
40, avenue de l' Hôtel-de-Ville,
Mont-Joli, G5H 1W8**